

Dans notre libre expression de janvier 2026, nous vous écrivions :

*« Dans cette époque où les réseaux sociaux transforment les rumeurs en vérités instantanées, il faut savoir faire la part des choses. [...] Prenons donc le temps de réfléchir avant de croire tout ce qui circule »*

Ces mots, écrits il y a trois mois, n'ont jamais été aussi justes qu'aujourd'hui : la liste Bien Vivre à Roquettes publie des affirmations qui ne résistent pas aux faits.

**Nous sommes en faveur d'une campagne apaisée, mais nous ne pouvons pas rester silencieux face à de tels propos.**

## Roquettes aurait attaqué le Muretain Agglomération au tribunal administratif

**Il n'existe aucune procédure judiciaire engagée** par la commune contre l'agglo.

## La collecte des déchets verts serait supprimée

**Aucune suppression de ce service très apprécié n'a été envisagée**, comme expliqué le 27 février sur le site de la mairie<sup>(1)</sup>.

## Roquettes serait isolée dans l'agglomération

**Notre commune n'est en rien isolée et accède à tous les financements et services auxquels elle a droit**, de manière équitable, comme toutes les communes membres.

## Un audit serait nécessaire pour éclairer la situation financière réelle de la commune

**Nous faisons déjà auditer annuellement les comptes depuis 2021** par Haute Garonne Ingénierie.

Par ailleurs, **la Direction Générale des Finances Publiques a présenté à l'occasion du conseil municipal du 15 décembre 2025 les résultats d'un audit qu'elle a réalisé : ils étaient positifs**. Cet audit avait été proposé par la DGFIP, nous l'avons accepté car nous n'avons rien à cacher.

## Le financement du groupe scolaire serait opaque

**Le plan de financement du groupe scolaire a été présenté en conseil municipal le 10 avril 2025<sup>(2)</sup>** et voté à l'unanimité, par les élus de la majorité comme des deux minorités.

À ce jour, plus de 4M€ de subventions ont été obtenues, 900 000 € restent en attente d'attribution sur 2026, pour un budget travaux de 7M€ HT.

**AVEC DEUX LISTES ÉLECTORALES, IL N'Y AURA QU'UN SEUL TOUR<sup>(3)</sup> ! VOTER LE 15 MARS EST IMPORTANT.**

(1) : <https://www.roquettes.fr/point-sur-la-collecte-des-dechets-verts/>

(2) : <https://www.roquettes.fr/docs/proces-verbal-du-cm-du-10-04-2025/>

(3) : sauf stricte égalité de voix entre les deux listes à l'issue du 1<sup>er</sup> tour.